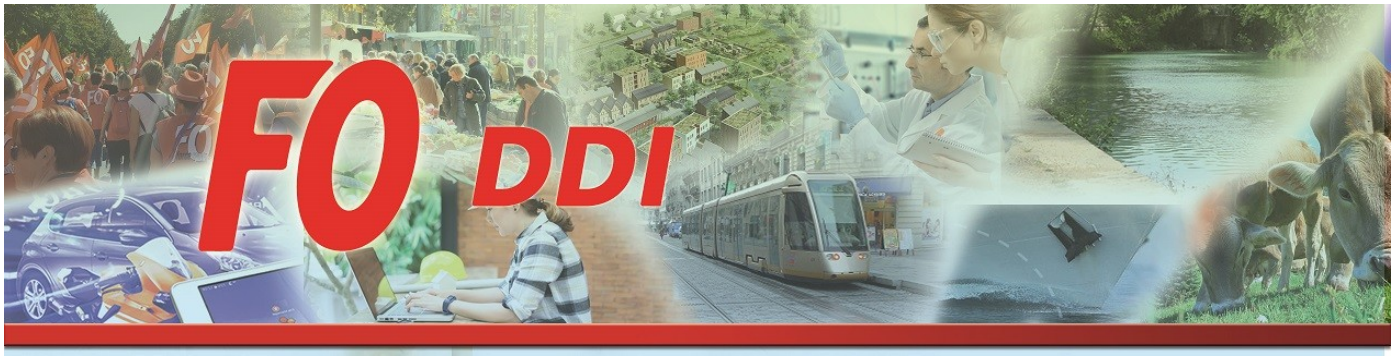


**Paris, le 1er septembre 2025**

# Restauration collective en DDI :
# Assez de reculades, place aux réponses concrètes !

## De quoi parle-t-on ?

Depuis le transfert en 2021 des crédits de restauration vers le ministère de l'Intérieur, les agents des DDI subissent une nette dégradation de leurs droits et de leurs conditions d'accès à la restauration collective. Situation exacerbée durant l'année 2025 comme en témoignent les très nombreuses alertes locales remontées. FO n'a cessé d'alerter sur ces dérives, et a officiellement demandé à être entendue dans le cadre de la mission d'inspection lancée cet été, au travers d'un courrier saisissant le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur.
Pour enfoncer le clou, FO a organisé une remontée de terrain. Les témoignages recueillis, dont un panel est présenté ci-dessous, illustrent la diversité et la gravité des difficultés rencontrées. FO tient l'exhaustivité des témoignages à la disposition de la mission d'inspection.

## Verbatim des représentants FO en DDI

1**. Inégalités de traitement**

« Dans le département, deux systèmes cohabitent : certains agents continuent à bénéficier d'une aide, d'autres non. L'égalité de traitement est bafouée. »

« Différence notable entre l'ARS et la DDETS sur les subventions : reste à charge de 2,73 € d'un côté, 5,09 € de l'autre… pour le même restaurant et le même ministère ! »
« J'ai constaté que les agents de la préfecture et de la DDT ne payent pas le même prix que nous pour des prestations similaires (différence de 3 à 5 €). »
« Les agents du SGCD et de la préfecture ont accès à un prestataire qui livre des repas, mais pas les agents DDI. »

« On nous explique que le budget est fondu dans celui des autres services du ministère de l'Intéreur : résultat, nos agents passent après. »

**2. Fermetures et reculs des dispositifs**

« Notre ministère d'origine avait mis en place une solution simple et efficace. Aujourd'hui, tout est plus compliqué et plus cher. »

« Pendant deux ans, nous n'avions plus accès à une cantine : recours à un snack ou à une plateforme de livraison. »

« RIA fermé depuis le COVID. Convention avec la DGFIP, mais forte baisse des couverts et explosion des tarifs (+100 %). »

« Depuis les travaux de la cité administrative, le RIA est fermé : 50 places pour 220 agents avec trois frigos et deux micro-ondes… »

« Pas de restauration collective proposée dans le département. »

« La convention avec notre restaurant inter-administratif a été dénoncée, nous devons avancer tous les frais et attendre des remboursements tardifs et aléatoires. »

Fédération de l'Administration Générale de l'État – contact@fagefo.fr
Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – contact@feetsfo.fr
Fédération des Finances – fo.finances@wanadoo.fr
46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris

**3. Hausse des coûts et baisse des aides**

« Dans mon département, le repas complet (entrée/plat/dessert) est facturé 8,66 €, dont seulement 1,81 € de subvention. »

« Depuis le transfert, notre subvention repas a fondu : le ticket est passé de 5,20 € à 7,10 €. Pour beaucoup d'agents, ce n'est plus tenable. »

« Forte augmentation des tarifs en 2025 et droit d'entrée instauré, faute de participation du SGCD aux frais. »

« Les contraintes budgétaires nous imposent désormais deux fois moins de tickets repas par mois. »

**4. Organisation incohérente et complexification**

« Les jours de fermeture du restaurant administratif ne correspondent pas aux jours de fermeture de la DDPP. »

« Une convention avec le CROUS a été mise en place, mais il faut 1h aller-retour à pied, 30 minutes en voiture. Résultat : personne n'y va. »

« Il est imposé des repas sans viande ni poisson certains jours, ce qui contraint fortement les agents. »

**5. Opacité et sentiment d'abandon**

« Impossible de savoir quelle est l'enveloppe budgétaire réellement allouée aux DDI. »

« On nous dit que l'argent est globalisé dans le BOP 216, mais les crédits versés par nos ministères d'origine ne nous reviennent plus. »

« Où sont passés ces fonds ? »

## Les revendications de FO/DDI

**Face à cette situation, FO demande :**

- La traçabilité des crédits transférés depuis 2021 : combien pour les agents des DDI, et où vont ces moyens ?

- L'ouverture d'une concertation nationale spécifique, incluant les représentants des DDI, afin de rétablir l'égalité de traitement et de garantir des solutions pérennes.

- L'audition des représentants FO/DDI dans le cadre de la mission d'inspection en cours.

**La restauration collective est un pilier de l'action sociale de l'État. Elle ne peut être sacrifiée sur l'autel de l'opacité budgétaire et des économies imposées. FO appelle le ministère de l'Intérieur à répondre enfin aux attentes des agents des agents des DDI et à ouvrir sans délai un véritable dialogue basé sur la transparence.**

Fédération de l'Administration Générale de l'État – contact@fagefo.fr
Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – contact@feetsfo.fr
Fédération des Finances – fo.finances@wanadoo.fr
46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris